## **Discours**

Discours de Madame Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication à l'occasion de la clôture des Portes du Temps, à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Paris, le 31 août 2012

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite vous dire le grand plaisir que j'ai ce matin à venir à votre rencontre et à saluer le travail qui est fait par la CNHI pour la quatrième année dans le cadre des « Portes du temps », opération nationale organisée par le ministère de la Culture et de la Communication.

Je suis très frappée par la manière dont vous avez à juste titre placé la mise en valeur de l'histoire et des cultures de l'immigration au centre de votre approche de notre Patrimoine, tout en considérant cette histoire comme une source d'inspiration pour les créateurs contemporains. C'est un des aspects de ma visite qui m'a frappée : ce lien permanent que vous avez pris soin de faire entre hier, aujourd'hui et demain, sans nostalgie, mais avec le respect de ce qui a été et dans la curiosité et la confiance, dans les forces créatives de tous. Début juillet, j'ai participé à la fête à Lens lors de l'inscription du patrimoine minier sur la liste de l'Unesco parce que j'ai la conviction que loin de nous enfermer la connaissance du passé nous libère et nous porte vers un avenir plus fraternel.

Vous avez à juste titre souligné votre ambition de promouvoir la diversité (et notamment la diversité des patrimoines) et d'accueillir des publics plus nombreux et différents. Je vous félicite de ces ambitions et des résultats obtenus.

Plus généralement, je souhaite souligner ce qui me parait fructueux dans l'opération « Les Portes du Temps » et que je souhaite amplifier à l'avenir : -les partenariats avec les associations d'éducation populaire et les acteurs de la jeunesse et de la solidarité, mais aussi avec les collectivités territoriales, tant il est vrai que notre Ministère n'agit jamais seul, et qu'il a vocation à mes yeux à être rassembleur d'énergies,

-l'ancrage territorial, avec 56 sites dans 18 régions, les Drac désormais associées à ces opérations pourront en devenir les porteurs à l'avenir,

-la diversification des sites, au départ essentiellement des musées et des monuments et surtout situés en zones urbaines, les sites qui accueillent l'opération sont aujourd'hui plus proches des zones rurales (grâce au partenariat avec la confédération des foyers ruraux), je souhaite que cette diversification se poursuive, et je fais confiance aux Directeurs régionaux pour porter ce mouvement.

Je veux enfin souligner le rôle majeur des Etablissements nationaux qui comme le fait la CNHI restent ouverts l'été, proposent des activités et un accueil spécifique pendant le temps des congés, ce qui permet à des jeunes de prendre le temps de la rencontre et de la réflexion. 900 participants pendant 10 jours, c'est un beau résultat dont votre établissement peut légitimement être fier. Ces actions spécifiques ont d'autant plus de valeur et d'impact qu'elles prolongent le travail que vous menez tout au long de l'année (depuis 2008 70.000 élèves accueillis et 3.000 enseignants formés) et dont je vous félicite.

Je souhaite que d'ici l'été prochain, nous puissions amplifier ces initiatives, mieux les coordonner et les faire connaitre. Je veux faire de l'été un temps pour l'art, le patrimoine et la culture, privilégiant l'accueil de tous ceux qui en sont éloignés, et notamment les jeunes.





Contact presse

Département de l'information et de la communication

01 40 15 74 71 service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

www.culturecommunication.gouv.fr

En ce temps de rentrée, je souhaite aussi annoncer les grands principes qui vont guider mon action de coordination du grand chantier national de l'éducation artistique et culturelle.

Annoncé pendant la campagne comme l'une des priorités culturelles de François Hollande, la généralisation de l'Education Artistique et Culturelle est un grand chantier national mobilisateur pour trois raisons :

- parce que le développement de la sensibilité et de la capacité d'accès aux œuvres et au patrimoine est un enjeu démocratique reconnu et partagé par l'Etat et les Collectivités Territoriales,
- parce que le développement des talents et de la créativité est un enjeu d'éducation et de formation central dans un pays moderne,
- parce que le développement de la pratique artistique et culturelle va de pair avec la capacité individuelle d'émancipation et la dynamique collective du vivre ensemble.

Ce chantier qui mobilise mes collègues de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports et de la vie associative mais d'autres services de l'Etat encore, sera coordonné par le ministère de la Culture et de la Communication.

Il est aussi un enjeu partenarial essentiel entre l'Etat et les collectivités territoriales, les expériences réussies ces 20 dernières années ayant montré que la voie de la généralisation passe par la territorialisation, et la contractualisation.

Ce chantier, pour réussir, doit enfin associer le milieu professionnel des arts et de la culture, ainsi que les associations d'éducation populaire, et plus largement les milieux socio-éducatifs.

Ma méthode sera progressive et pragmatique.

Elle partira du terrain, se fondera sur la concertation, s'inspirera des « bonnes pratiques », valorisera la contractualisation. Le schéma national se déploiera à partir de la rentrée 2013.

Je souhaite favoriser un accès de tous les jeunes à l'art et la culture et favoriser un parcours d'Education artistique et culturelle pour tous les jeunes.

Mon objectif prioritaire est que chaque enfant puisse bénéficier de parcours artistiques et culturels, à l'école et se prolongeant sur tous ses temps de vie.

La concertation nationale sera lancée dans les prochaines semaines, je veillerai à associer tous les partenaires publics, tous les acteurs. J'ai la conviction qu'il est possible et nécessaire de répondre aux attentes de tous et de traduire concrètement aujourd'hui sur tous les territoires cette grande ambition d'une généralisation de l'EAC.

Dorénavant, il faut que les parcours d'EAC soit inscrits dans le parcours de chaque jeune. Ces parcours ne répondent pas à des modèles type mais ils sont nécessaires à tous car ils contribuent à l'intégration sociale tout en faisant partie de la construction de l'individu.

C'est le sens de l'engagement que j'ai pris lors de ma prise de fonctions « œuvrer pour que tous les enfants de France aient accès à ces merveilles de l'art et de la culture, à cette ouverture sur la curiosité des belles choses du monde ».

Eduquer à l'art, donner le gout des belles choses, c'est en quelque sorte s'exercer à *choisir de conduire sa vie*, c'est donc, comme l'écrit Hannah Arendt, *« humaniser le monde »* : le gout est la faculté politique qui humanise réellement le beau et crée une culture... Une personne cultivée devrait être « quelqu'un qui sait choisir ses compagnons parmi les hommes, les choses, les pensées, dans le présent comme dans le passé ».